

développement et nos autres frais sur un grand nombre de centrales. Elles permettent à notre pays de gagner des devises et à nos sociétés nationales de réaliser des profits. Elles nous permettent également d'acquérir une expérience importante de la gestion des grands projets internationaux animés par la technologie canadienne. Enfin, l'image de marque des ventes de réacteurs CANDU permet à notre pays de mieux vendre ses produits de technique de pointe sur les marchés internationaux.

Je me félicite d'avoir pu participer, au cours des derniers mois, à la campagne de promotion que nous avons organisée en Yougoslavie et au Mexique, deux pays qui étudient sérieusement avec l'Énergie atomique du Canada Limitée, la possibilité d'acheter de nouvelles unités. La Corée est déjà un client satisfait et elle étudie activement avec l'Énergie atomique du Canada la possibilité d'acheter de nouvelles unités. La Roumanie a acheté récemment un réacteur CANDU qui est actuellement en construction. Récemment, au cours de ma visite en Roumanie, tout m'a laissé à penser que le gouvernement roumain allait effectivement donner suite à son intention d'acheter quatre réacteurs CANDU.

En soulevant aujourd'hui la question de l'énergie nucléaire et en proposant de suspendre provisoirement nos activités dans ce domaine, le député a exprimé en passant les préoccupations qu'il a à l'égard de la production d'énergie nucléaire dans laquelle il voit un risque pour la sécurité et la santé. Il a parlé en particulier de l'extraction de l'uranium et de l'élimination des déchets de faible radioactivité. A cet égard, et à l'égard des autres aspects concernant la sécurité et la santé, le dossier du Canada est exemplaire. Je voudrais parler un instant de certains aspects de ces questions qui sont complexes du point de vue technique mais qui revêtent une grande importance pour le gouvernement du Canada et pour les gouvernements provinciaux.

En ce qui concerne l'élimination des déchets de faible radioactivité, la quasi-totalité des centaines de millions de tonnes de déchets d'uranium dont on s'est débarrassé sont soigneusement isolées, de sorte que les critères établis par les gouvernements provinciaux et la Commission de contrôle de l'énergie atomique sont respectés. Grâce au matériel de dépollution installé dans toutes les mines en exploitation, ce système ne présente aucun risque notable. Le problème qui se pose à long terme consiste à remplacer le système de contrôle actuel par des systèmes passifs ou à se débarrasser en toute sécurité des déchets radioactifs.

A cet égard, je suis heureux de signaler que le Centre canadien de la technologie des minéraux et de l'énergie a formé un groupe national de planification technique de la recherche sur les déchets d'uranium. Le groupe comprend des représentants de sociétés minières, d'organismes de réglementation du gouvernement fédéral et des provinces, de groupes de recherche, d'universités et de cabinets d'experts-conseils. Il est maintenant en train de terminer son rapport dans lequel il donnera la liste des activités actuelles et des sources de financement, proposera un programme de recherche et recommandera une structure de gestion des programmes. On pense que ce rapport donnera au gouvernement fédéral les renseignements dont il a besoin pour élargir son programme de recherche et de développement.

Énergie nucléaire

Le député d'en face a aussi parlé de la sécurité des réacteurs nucléaires. Je tiens à signaler que le réacteur CANDU a une excellente réputation de sécurité. Son incidence globale sur l'environnement est moindre que celle des centrales fonctionnant au combustible fossile et des barrages hydro-électriques.

Je voudrais à cet égard dire quelques mots au sujet des réacteurs nucléaires et de la sécurité. On demande parfois dans quelle mesure le réacteur CANDU est sans danger. Le dossier du réacteur CANDU est dans l'ensemble impeccable. Depuis que le premier gros réacteur de recherche nucléaire a commencé à fonctionner au Canada il y a 30 ans, aucun membre du public n'a été blessé à cause d'un accident dû à un réacteur nucléaire et aucun employé n'a dû s'absenter pour blessures par radiations. Les autres industries énergétiques ne peuvent pas en dire autant. Bien entendu, cela ne veut pas dire que l'énergie nucléaire ne comporte aucun danger. Il y a certains risques comme dans toutes les autres industries, mais on a tout fait pour évaluer ces risques et garantir qu'ils sont sensiblement moins élevés dans l'industrie nucléaire que ceux que la société considère comme normaux lorsqu'ils proviennent d'autres sources d'énergie.

Le risque le plus grave dans le cas des centrales nucléaires est celui du dégagement incontrôlé de radioactivité. Les radiations provenant du fonctionnement normal d'une centrale d'énergie nucléaire représentent une très petite fraction des radiations naturelles et artificielles qui nous proviennent constamment de diverses sources comme les rayons cosmiques, les rayons-X médicaux et dentaires, les avions à réaction, la télévision couleur et les retombées des essais d'armes dans l'atmosphère. L'un des principaux objectifs des concepteurs et exploitants de réacteurs nucléaires est de contenir l'émission de rayonnement radioactif en-deçà de limites acceptables. En concevant le réacteur CANDU, on a prévu une série de boucliers destinés à empêcher les émissions de rayonnement imprévues. Il y a d'abord le blindage entourant les pastilles de combustible, puis un caisson massif et étanche autour du réacteur, et ensuite une zone interdite qui s'étend sur un rayon de un kilomètre autour du réacteur. A ces boucliers s'ajoutent des systèmes de sécurité distincts qui n'entrent en action qu'en cas d'accident, par exemple des systèmes d'arrêt d'urgence et le système de refroidissement d'urgence du cœur du réacteur.

Depuis la construction des premiers réacteurs nucléaires, les savants et les ingénieurs ont étudié un grand nombre d'accidents hypothétiques, afin d'assurer au public une protection de plus en plus poussée. En fait, l'excellent dossier de la filière CANDU en matière de sécurité résulte et témoigne du soin avec lequel ces centrales ont été conçues, brevetées, construites et exploitées. Dans chacun de ces secteurs, les critères de sécurité sont d'une importance capitale et l'on accorde toujours une grande attention à la protection du public contre les dangers de rayonnement.

Une autre question que l'on pose parfois et à laquelle le député a fait allusion aujourd'hui, est la question de savoir comment nous nous débarrassons du combustible usé. Comme les députés le savent peut-être, le Canada dispose déjà d'un programme de recherche et de développement bien établi sur la technologie nécessaire pour se débarrasser de façon permanente et sécuritaire de nos combustibles nucléaires usés. Comme on l'a expliqué à maintes reprises, l'enfouissement des combustibles usés dans des formations géologiques stables